Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28 — TELEPHONE.

A L'ASSAUT

L'heure n'est plus aux écrits, elle est aux actes.

Electeurs du Fontenoy, vous êtes les maîtres de la situation ; vous allez décider du sort de Roubaix.

Si vous votez pour les complices de M. Motte, vous direz par ce vote que vous amnistiez, que vous approuvez, que vous applaudissez les tripatouilleurs de listes électorales, les importateurs de corbeaux belges.

Si vous votez pour les complices de M. Motte, vous direz par ce vote que vous êtes heureux, enchantés des coupables et incapables administrateurs qui ont endetté la ville de douze millions pour des œuvres inutiles, des œuvres qui sont une véritable insulte lancée aux ouvriers vivant dans des maisons malsaines et non aérées.

Pendant qu'on érige des palais et des salles d'exposition, on néglige de s'occuper de la plus élémentaire hygiène publique.

Si vous votez pour les complices de M. Motte, vous votez contre vous, **vous votez pour la réaction, vous rendez possible l'invasion du cléricalisme dans notre ville, vous vous montrez prêts à subir le joug de la calotte.**

Si, au contraire, vous faites triompher nos candidats, **Henri THERIN, Ild. CAUTIER, Dr LABBE, Albert BUHRER, Alfred LEROUGE** et **Louis DUMONT**, vous direz, par ce vote, que vous voulez voir le sort de l'ouvrier s'améliorer, que vous voulez voir votre ville bien administrée, que vous répudiez l'ingérence dans les affaires de notre ville des corbeaux émigrés en Belgique pour ne pas obéir aux lois françaises ; que vous voulez des administrateurs travaillant pour les ouvriers et le petit commerce, et non pour les seuls capitalistes.

A l'assaut, citoyens ! A l'assaut de la Bastille mettiste !

Les amis de toutes les calottes sont en face de vous, ils s'apprêtent à défendre la place avec l'énergie que donne ordinairement le désespoir.

A l'assaut ! A l'assaut ! Nous devons planter ce soir notre drapeau sur le Fontenoy et sur l'Hôtel de Ville reconquis.

Pour la République, contre la Réaction !

Nous supplions tous les démocrates de ne pas s'abstenir, de ne pas rayer un seul nom de la liste d'Alliance Républicaine Socialiste.

Le faire serait plus qu'une lâcheté, ce serait une trahison.

R. L.

Le triumvirat

Le Fontenoy est bien servi comme tête de liste réactionnaire. On y voit M. Rousseau, on y remarque M. Chatteleyn, on y trouve M. Dubois.

M. Rousseau vient au conseil quand il n'a rien à faire ailleurs, c'est-à-dire pas souvent.

M. Chatteleyn a attaché son nom à l'institution de l'Office Central. Il est le seul homme ayant osé avouer, en pleine réunion du conseil municipal, avoir demandé des renseignements à cet office de mouchardise.

Tour le monde connait la conduite du nommé Dubois dans la grève des camionneurs et le procès qu'il intenta à ses ouvriers.

Après avoir congédié trois travailleurs, il osait encore leur réclamer trois cents francs !

Qui donc voudrait voter pour ce triumvirat et les candidats qui s'en recommandent.

R. L.

Pour Dieu
Pour le Tzar
Pour la Russie

Nous avons déniché, dans le JOURNAL DE ROUBAIX, portant la date du 10 mai, (page 7, annonces légales), l'annonce suivante que nous recommandons aux ouvriers et aux commerçants du Fontenoy.

La Compagnie Générale des Industries Textiles (Anciennement Léon Allart et Cie), Allart, Rousseau et Cie à Roubaix, a l'honneur de convoquer ses actionnaires en Assemblée générale ordinaire, le Samedi 30 mai 1908, à trois heures de relevée, au siège social, 454, Grande-Rue, à Roubaix.

Ordre du Jour : *Rapport de la Gérance et du Conseil de surveillance ;*

Approbation des comptes de l'Exercice 1907-1908 :

Fixation du dividende :

Renouvellement du Conseil de Surveillance

Mesures à prendre pour l'achat de terrains en Russie.

Electeurs, voilà M. Rousseau. Il travaille :

POUR LUI !

POUR DIEU !

POUR LE TZAR !

POUR LA RUSSIE !

Mais pas pour les Roubaisiens.

LES AFFICHES

FAUSSAIRES ET CORRUPTEURS

Depuis lundi dernier, des hommes, payés par la réaction cléricale, s'en vont dans le quartier du Fontenoy visiter les électeurs, offrant de l'argent pour acheter les bulletins de vote.

La chose est connue de tout le monde.

Parmi eux se trouve un conseiller municipal réactionnaire sortant,

Hier, dans le Fort Frasez, ces individus ont dû s'enfuir **sous les huées des ménagères ouvrières, qui voulaient leur donner une râclée à coups de balai.**

Et Chatteleyn, Rousseau et Dubois osent nier et font les matamores !

QUEL TOUPET !

Ces mêmes candidats FONT DES FAUX en faisant paraître des lettres SIGNEES D'HERVE et adressées à des militants socialistes de Roubaix.

Or, ces lettres **n'ont jamais été écrites** ; ce sont eux qui les inventent pour les besoins de leur cause perdue.

ELECTEURS REPUBLICAINS.

Vous jugerez ces procédés odieux en votant, Dimanche, pour **l'Alliance Républicaine et Socialiste.**

Vous voterez contre les fauxaires et les corrupteurs.

VIVE LA REPUBLIQUE !

Des républicains écœurés.

LA PROTESTATION DES GARÇONS BRASSEURS

La chambre syndicale des garçons brasseurs de Roubaix et environs, a fait placarder l'affiche suivante :

Réponse à une calomnie

Le syndicat des garçons brasseurs tient à protester énergiquement contre l'affiche signée : un groupe de garçons brasseurs victimes de la grève.

M. Gautier jaune s'avoir voulu faire ébouter la grève des garçons brasseurs A ETE AU CONTRAIRE notre plus ardent défenseur.

Ce fut lui qui, le premier, fit des propositions à la fédération patronale des brasseurs pour qu'elle accepte nos revendications.

Si la fédération patronale avait accepté la proposition de M. Gautier, **les garçons brasseurs auraient obtenu pleine et entière satisfaction.**

TELLE EST LA VERITE.

Le Syndicat des garçons brasseurs.

M. COMBES
approuve l'Alliance Républicaine-Socialiste

Nous avons reçu la dépêche suivante :

« Mon cher Gautier,

» Je reste toujours fidèle à la politique d'action et de défense républicaine par l'union des diverses fractions des républicains de gauche dont le concours est absolument nécessaire pour les réformes démocratiques et sociales.

Je suis de cœur avec vous contre les réactions coalisées.

Dites bien aux radicaux-socialistes que toutes les doctrines du parti étant **sauvegardées, ils commettraient une faute capitale en refusant de marcher contre le bloc de droite.**

Or, toutes les fautes politiques s'expient tôt ou tard.

Je vous envoie des vœux ardents pour le triomphe de la concentration des républicains de gauche.

COMBES. »

Les élus républicains du Nord
AUX ELECTEURS REPUBLICAINS DU FONTENOY

Vous avez pu, le 3 mai, affirmer vos aspirations et vos doctrines sur le nom des candidats qui les représentaient le plus fidèlement.

LA DISCIPLINE REPUBLICAINE vous commande aujourd'hui d'oublier vos préférences personnelles, vos sympathies ou vos déceptions, pour ne consulter, dans le vote que vous allez émettre dimanche prochain, que les intérêts supérieurs de l'idée démocratique et du progrès social, **s'est à l'union étroite, loyale de tous les partis de gauche que la République a dû de repousser les assauts les plus redoutables.** C'est par cette union qu'elle a réalisé quelques-unes des réformes que, trop longtemps, les procédés dilatoires d'une politique de piétinement et de compromissions refusèrent aux soubaits ardents du Suffrage universel.

Vous ne l'oublierez pas.

Vous démasquerez le stratagème des héritiers du nationalisme, toujours dangereux.

Vous ne leur permettrez pas d'exploiter impudemment le patriotisme pour servir la réaction.

Vous resterez d'autant plus fidèles à la politique du bloc de gauche, que nos adversaires s'attachent davantage à le dissocier.

Vous vous prononcerez partout pour les républicains de gauche : Henri THERIN, Ildephonse CAUTIER, Docteur LABBE, Albert BUHRER, Alfred LEROUGE, Louis DUMONT.

Vive la République Démocratique et Sociale !

Maxime LECOMTE, sénateur du Nord ; Gustave DRON, député du Nord ; Henri DELECROIX, député du Nord ; E. DEHOVE, député du Nord ; L. GUISLAIN, député du Nord ; PASQUAL, député du Nord ; Docteur DEFONTAINE, député du Nord.

Parti Socialiste

CERCLE D'ETUDES SOCIALES. — Le Cercle reprendra ses séances à partir de lundi prochain, jour où la première réunion aura lieu à huit heures du soir, à la coopérative « La Paix ».

Tous les jeunes gens qui voudraient en faire partie sont priés de se faire inscrire à « La Paix ».

CONTRIBUABLES, A VOS POCHES

Les rôles relatifs à la taxe sur les cercles et à la contribution des poids et mesures (deuxième et troisième parties), sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

VOL D'UNE PAIRE DE CHAUSSURES

Le nommé Jules Carlier, 46 ans, apprêteur, demeurant rue du Chemin de fer, 44, a été mis en état d'arrestation hier matin, pour vol d'une paire de chaussures au préjudice de M. Vandewalle Auguste, coupeur de paille, demeurant à la même adresse.

Il sera conduit à Lille.

VOL DE VELO

Vendredi entre six et sept heures du soir, pendant que M. Cyrille Vermeersch, 18 ans, étudiant, demeurant à Tourcoing, rue de Gand, 26, se trouvait rue de la Gare, 100, un malfaiteur lui a dérobé son vélo qu'il avait laissé dans le couloir de cette maison au rez-de-chaussée.

SAVON DU CONGO Blancheur du Teint. Victor VAISSIER

SERVANTE INFIDELE

Depuis le 18 avril dernier, M. Félix Demeester, fondeur, boulevard de Belfort, 87, avait pris à son service, la nommée Marie De Baerdemacker, 26 ans.

Hier, elle avait pris une somme de vingt-deux francs trente pour aller aux provisions et depuis elle n'est plus reparue.

M. Demeester a constaté de plus que sa servante lui avait enlevé avant son départ, une montre avec sa chaîne en or pour homme, d'une valeur de 235 francs, une seconde chaîne en or d'une valeur de 60 francs et une bague en or de 15 francs.

Plainte a été déposée au cinquième arrondissement.

LES BONS PATRONS

Sous prétexte de manque d'ouvrage, M. Paul Delmasure, négociant en déchets, rue du Collège, congédie presque journellement des ouvriers.

En présence de ces renvois les trieurs de sa maison se sont présentés à son bureau demandant le maintien de tout le personnel et la diminution des heures de travail pour qu'il n'y ait pas de victimes.

Inutile de dire que ce bon clérical a refusé.

Des pères de famille peuvent être sans pain. M. Delmasure n'en a cure.

TOMBE D'UN TOIT

Samedi a été amené à l'hôpital de la Fraternité le jeune Paul Nols, âgé de 13 ans, demeurant à Fiers-Breucq, manœuvre de couvreur chez M. Roger, entrepreneur à Croix.

Cet enfant était occupé sur le toit d'une maison située au Breucq quand, par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et vint s'abattre lourdement sur le sol. Relevé aussitôt par des témoins de l'accident le jeune Nols fut transporté à la pharmacie Berton où il reçut les soins de M. le docteur Berton. Le praticien, qui craint une fracture de la colonne vertébrale, a fait admettre l'enfant à l'hôpital.

EN JOUANT DANS LA RUE

Samedi matin, la jeune Suzanne Delepée, âgée de 8 ans, dont les parents habitent rue de Tournai, cour Devogel, 27, jouait sur le trottoir de la rue, sans se douter que les bordures des trottoirs de Roubaix sont très dangereuses.

Tout à coup elle glissa et fut relevée avec une entorse du poignet gauche. M. le docteur Dubois, après lui avoir donné des soins, l'a fait admettre à l'hôpital.

Je ne fume que le NIL

CHUTE DANS UNE CAVE

Hier matin, Mme Marie Lecomte, âgée de 66 ans, cuisinière au numéro 77 du boulevard Gambetta, vaquait à son ménage lorsqu'en voulant descendre à la cave, elle manqua le pied et roula dans le fond. Relevée aussitôt, elle a reçu les soins de M. le docteur Bole, qui, après avoir constaté une contusion au genou droit, l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

RENVERSE PAR UN GAMIN

Vendredi soir, M. Louis Hus, âgé de 71 ans, demeurant rue de l'Alma, 241, regagnait son domicile lorsqu'arrivé à quelques pas de sa porte il fut renversé par un gamin qui venait en sens inverse en courant pour faire monter un cerf-volant.

Le vieillard fut relevé portant une grave contusion à la cuisse droite.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Carrette, il a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Pendant la journée de vendredi 6 chiens ont été capturés par le service de la fourrière et 3 contraventions ont été dressées.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 5, rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 506.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

UNE ENTORSE. — Aux ateliers de constructions mécaniques et électriques du Nord M. Omer Vanspeybroeck, 34 ans, magasinier, rue Pasteur à Lys, s'est fait une entorse du pied droit en tombant sur un casier. (20 jours de repos).

UNE CHUTE. — Chez MM. Gaillard, père et fils, M. Georges Asper, 36 ans, perceur, rue de la Mackellerie, 103 s'est fait deux plaies à l'avant bras gauche en tombant dans l'atelier. 15 jours de repos.

EN LIMANT. — Chez Mme veuve Henri Vandamme M. Louis Derick, 39 ans, tourneur, rue de Mouvaux, 32 s'est fait une plaie à l'auriculaire gauche en limant. 15 jours de repos.

BLESSE AU PIED. — Chez MM. Etienne Motte et Cie, M. Jules Libbrechts 31 ans, soigneur, hameau de la Petite frontière à Leers, s'est fait une blessure au gros orteil droit en heurtant un panier. 20 jours de repos.

EN RETIRANT DE LA LAINE. — Au peignage de l'Epeule, M. Camille Van Imschoot, 35 ans, peigneur, rue du Vieux-Bureau, à Wattrelos a été blessé au médius droit par le détacheur de blousses en retirant de la laine. 20 jours de repos.

CHUTE D'UN POIDS. — Chez MM. Pruvost Screpel et fils, M. Alphonse Franckaert, 30 ans, rentreur, rue de l'Epeule, 87, a été blessé au pied gauche par suite de la chute d'un poids. 20 jours de repos.

COTE ENFONCEE. — Chez MM. Motte et Blanchot, filateurs, rue de Babylone, M. Demarlière Adolphe, 30 ans, homme de peine, rue d'Amsterdam, 10, s'est enfoncé la huitième côte gauche en portant une pièce mécanique. Quinze jours de repos.

LE DOIGT DANS LE METIER. — Au même établissement, Mlle Godin Germaine, 17 ans, soigneuse, demeurant rue du Pile, 197, s'est fait écraser deux doigts de la main gauche en voulant retirer du coton d'un engrenage. Vingt jours.

— Chez MM. Félix Vanoutrywe et Cie, fabricants, boulevard d'Armentières, M. Henri, 38 ans, tisserand, demeurant rue Thiers, à Wattrelos, a eu la main prise entre le bâti et l'échasse de son métier. Quinze jours.

COUPURE. — En déchargeant des tôles, M. Albert Couque, 25 ans, demeurant rue Saint-Paul, à Croix, magasinier chez M. Mazure, quincaillier, rue des Fabricants, a été coupé à l'auriculaire de la main droite.

Quinze jours.

BRAS CASSE. — A la brasserie de Beaurepaire, M. Constant Jacquet, 24 ans, malteur, demeurant rue Magenta, 11, s'est fracturé le bras droit en tombant. Un mois de repos.

BLESSE AU DOIGT. — Chez M. Cavrois-Mahieu, filateur, rue Carpeau, M. Debarge Pierre, âgé de 18 ans, débourreur, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier, 55, s'est fait une plaie contuse de l'extrémité du majeur droit en plaçant une corde dans la gorge d'une poulie pour faire le débourrage d'une carde. Trois semaines de repos.

SOCIALISTES ROUBAISIENS ! — Votre devoir est de vous inscrire **à la Coopérative « La Paix »** et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, **elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti, dans toutes les circonstances.** 1590-4.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LA FOIRE

Les forains assemblés en réunion corporative ont décidé d'attendre la fin des élections municipales pour présenter au nom du Syndicat « l'Avenir Forain » les revendications qu'ils ont à faire à la municipalité pour les foires de Roubaix.

ASSOCIATION AMICALE DE LA RUE BREZIN. — Les sociétaires désireux de profiter de la réduction offerte par les directeurs des principaux établissements de la foire, peuvent retirer leur carte d'identité, à l'école, aujourd'hui dimanche, de 9 heures à 11 heures du matin ou demain lundi de 5 à 6 heures du soir.

Triomphe !!! Plus de 125.000chapeaux de paille sont vendus chaque été aux Galeries Lilloises. (Faites vos achats en semaine).

ETAT CIVIL
de ROUBAIX du 9 mai 1908

Naissances. — Georgette Millet, rue Malesherbes, 90. — Arthur Billiet, rue Decrème, cour Debruyne, 2. — Suzanne Devouge, boulevard d'Armentières, 121. — Julien Hespel, boulevard de Cambrai. — Henri Stockman, avenue Julien-Lagache.

Publications de mariages. — Entre : Henri Truckens, mécanicien, rue de Sébastopol, cour Saint-Martin, 6, et Céline Poilet, doubleuse, à Croix. — François Decarpentrie, apprêteur, rue Lafontaine, cour Dhondt-Lefèvre, 1, et Marguerite Van Brussel, soigneuse, à Mouveaux. — Victor Florent, peintre, rue de l'Alma, fort Frasez, et Gabrielle Delemarre, visiteuse, rue de la Redoute, 145. — Henri Herteler, mécanicien, rue d'Alger, 227, et Julie Vanhasbroucq, cannetteuse, rue du Caire, cité Saint-Henri, 1. — Pierre Verscheveren, garçon boulanger, rue de la Rondelle, 51, et Marie Deche, sans profession, rue de la Rondelle, 57. — Léon Mestdag, tisserand, rue de Babylone, cour Verbrugge, 1, et Sophie Deleschuse, ménagère, même adresse.

Décès. — Philomène Vercauteren, 3 ans, rue du Port, cour Thomas-Lepilat, 15. — Marguerite Lorridant, 35 ans, ménagère, rue de Saint-Hubert, 3. — Marie Longuépée, 48 ans, sans profession, rue du Moulin, 15.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

Les Elections Municipales

Nulle part la situation n'est plus nette qu'à Tourcoing ; une liste se présente composée de la grande majorité des conseillers sortants, c'est-à-dire d'hommes qui ont leurs preuves, et dont on ne peut contester ni les sentiments sincèrement démocratiques, ni l'expérience, ni le dévouement ; sous la direction d'un chef dont la prudente hardiesse et la ténacité ont fait merveille, ces hommes ont déjà accompli de grandes choses. Les républicains de toutes nuances auront à cœur de collaborer à la réalisation des œuvres hautement philanthropiques dont la municipalité sortante a arrêté les grandes lignes avant l'expiration de son mandat.

Ils négligeront les diatribes de ceux dont la suffisance est infiniment plus grande que le mérite et dont tous les actes sont significatifs d'un arrivisme de mauvais aloi, de celui qui prétend représenter à lui tout seul la démocratie et qui vient de prouver en éliminant les ouvriers de la liste qu'il fabrique pour les besoins de sa cause, qu'il n'obéit qu'à des motifs tout personnels.

Les travailleurs voteront pour la liste de M. Dron, pour une liste qui compte en outre de vrais démocrates, huit ouvriers dont le socialisme n'eut pas l'heur de plaire à M. Pierpont mais n'a jamais cessé de s'affirmer comme véridique et pur.

LES TREIZE

Ce sont les candidats de l'Action Libérale *Populaire et de l'Union Sociale et Patriotique.* Les comités qui les patronnent annoncent leur succès comme certain. Ceci est évidemment de peu d'importance et tout à fait indigne d'intérêt.

Ce qu'il serait intéressant de connaître, c'est le calcul auquel ont pu se livrer ces messieurs les cléricaux. Pourquoi leurs candidats, mis en minorité le 3 mai, alors qu'ils étaient au nombre de 36, triompheraient-ils le 10 mai alors qu'ils ne seront plus que 13 ?

Le jésuitisme ne perd décidément jamais ses droits.

REUNION DE COMMISSIONS

Plusieurs membres de l'administration *municipale, présidés par M. Salembien*, adjoint au maire, auxquels s'étaient joints M. Henneton, ingénieur conseil et Bernard, directeur de l'usine à gaz, ont examiné vendredi après-midi diverses propositions faites par plusieurs maisons pour la fourniture de câbles électriques, tableaux de distributions, percement de tranchées, etc..

L'adjudication aura lieu ultérieurement.

MAIN MUTILEE

Une soigneuse de la filature Herbaux-Tibaut, 33, rue Faidherbe, Mlle Maria Dhort, rue du Halot, 51, était occupée, dans l'après-midi de samedi, à dégager un bobinot. Soudain elle poussa un grand cri : elle venait d'avoir la main droite prise dans les peignes du métier. Des camarades arrêtèrent en hâte le métier, dégagèrent la soigneuse et la transportèrent dans une des salles de l'établissement où lui furent donnés les premiers soins. Mlle Dhont fut peu après conduite en voiture à son domicile où elle reçut la visite d'un docteur. Celui-ci constata une plaie par ratissage des majeurs et annulaires, au niveau de l'articulation de la phalangine avec la phalangette et la destruction du tendon extenseur du majeur. La blessée devra se reposer pendant un mois. Mais il est peu probable qu'elle puisse jamais se servir de son majeur.

Au Bon Marché
7, rue Nationale, LILLE
Vente exclusive de Nouveautés de Paris.

LEURS RENTES

EN TOMBANT. — Chez MM. Jules Desurmont et fils, filateurs, rue de Bradford, M. Arthur Coupin, 20 ans, magasinier, rue de Menin, s'est contusionné à l'épaule gauche. Quinze jours de repos.

AU COURS D'UNE CHUTE. — Au même établissement, M. Adolphe Hauvaert, 39 ans, homme de peine, rue de Gand, 639, s'est fait une entorse du pied droit. Quinze jours de repos.

EN HEURTANT UN BOBINOT. — Chez MM. Herbaut-Tibeaut, filateurs, rue Faidherbe, 32, Mlle Zélie Toulemonde, 39 ans, doubleuse, rue du Sergent-Bobillot, 44, s'est blessée au pouce gauche. Quinze jours de repos.

PHARMACIENS DE GARDE

Sont de garde aujourd'hui, à partir de midi : MM. Decrème, 51, rue Saint-Jacques ; Decouvelaere, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Lesage, 121, rue de Roubaix ; Rasse, 59, rue de la Croix-Rouge ; Dujardin, 22, rue d'Anvers ; Declercq, 164, rue de Menin.

LE SUCRE BÉGHIN
se reconnaît
à sa blancheur
à sa forme régulière

POPULATION ETRANGERE

Du 3 au 10 mai, on a constaté l'entrée en France, par Tourcoing, de 22 étrangers, ainsi répartis : 12 hommes, 5 femmes et 5 enfants. Il est sorti 5 hommes, 3 femmes et 4 enfants.

THE ROYAL VIO

Le succès du nouveau programme a été, hier soir, celui qu'on devait attendre d'une série si variée, si intéressante, si bien composée.

Il sera plus grand encore aujourd'hui en matinée, à 2 h. 1/2 ; en soirée, à 8 h. 1/2.

CONCERTS D'ETE

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés le dimanche 17 mai, à 11 h. 1/2, sur le Grand'Place, par la Musique municipale :

1. Le Magyar, allegro (Allier). — 2. Marche, ouverture (Lefèvre). — 3. Menuet du Petit Roi (G. Mouchet). — 4. Le Pardon de Ploërmel (Meyerbeer). — 5. Brise du soir, intermezo (Gillet).

La Loterie des Chemins de Fer

C'est le vendredi 15 mai, à neuf heures du matin, dans la salle des fêtes du « Petit Journal », qu'aura lieu le tirage de la loterie de l'œuvre si particulièrement intéressante de « l'Orphelinat National des Chemins de Fer ». Nous rappelons que cette loterie comporte plusieurs gros lots de 200.000 francs, 50.000 francs, 20.000 francs, etc.

Les derniers billets, à un franc, sont envoyés contre mandat poste adressé à l'Orphelinat, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris. Hâtez-vous donc ! En tentant la fortune, vous ferez sûrement une bonne action.

ETAT CIVIL
de TOURCOING du 9 mai 1908

Naissances. — Sinaeve Maria, rue de Courtrai, 232. — De Brabander Victor, rue des Trois-Pierres, 139. — Montagne Victor, rue des Trois-Pierres, 139. — Montagne Fernande, rue Cronstadt, 20. — Caudyser Léonard, rue Kléber, fort Vanoutryve, 20.

Publications de mariages. — Braquaval Gaston, comptable à Mons-en-Barœul, et Lesage Marie, sans profession, rue des Carliers, 96. — Duforeau Albert, tapisseur, rue Hoche, 53, et Castelain Zélé, confectionneuse, rue de Paris, 54. — Germanne Auguste, domestique, rue Winoc-Chocquel, 54, et Lacomte Analse, trieuse, rue d'Alger, 32. — Honoré Gaston, employé de commerce, rue Winoc-Chocquel, 71, et Selosse Madeleine, sans profession, rue du Fagot, 1. — Langenhaek Lévin, employé de commerce à Roubaix, et Vanhalst Clotilde, visiteuse, rue Haute, 44. — Lecomte Charles, trieur, rue d'Alger, 38, et Tack Romanie, soigneuse, rue Dampierre. — Lidar Paul, employé de commerce, rue Pasteur, 12, et Leman Jeanne, sans profession, rue de Cambrai, 80. — Lobelle Emile, rattacheur, rue Marlière, 4, et Glorieux Germaine, rattacheuse, rue Mirabeau. — Louage Auguste, trieur, rue Madagascar, 18, et Delmotte Malvine, fuseautière, rue de la Fer-

me, cour Liagre, 22. — Smet Henri, noyauteur à Wattrelos, et Dumont Angèle, moulineuse, rue du Touquet, 188. — Vanhoutte Charles, forgeron, rue de l'Amidonnerie, 42, et Plateau Jeanne, fille de bureau, rue de Mulhouse, 30. — Vercambre Albert, marchand de légumes, rue des Plats, 231, et Barbe Marie, sans profession, rue des Virolois, 102.

Décès. — Leroux Charles, 67 ans, rentier, rue des Ursulines, 40. — Vantomme Henri, 13 jours, rue d'Anvers, 142.

Demain Lundi à 3 h., aux Galeries Lilloises : Extraordinaire : Gants fil longs main unie, manchette à jours, 12 boutons et gants longs tout à jours, val. 2 fr. vendus 1 f. 20

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS
ARRESTATION DE DEUX REPRIS DE JUSTICE

Hier, vers onze heures du matin, le brigadier de gendarmerie, Erkelbout accompagné d'un gendarme, faisait une tournée dans le hameau du Vinhoutte lorsqu'il remarqua étendus sur l'herbe, près du Riez, trois individus qui dormaient.

Les deux gendarmes purent s'approcher des individus sans les réveiller, le brigadier passa le cabriolet au poignet du premier qui, se sentant pris, fit un bond furieux vers le Riez. Fort heureusement le *brigadier avait la poigne solide et le malfaiteur se trouva suspendu au-dessus de l'eau. Il fut ramené sur la berge, où il était* maintenu plus solidement. Pendant ce temps le gendarme Carruiller se saisissait du second pendant que le troisième réussissait à prendre la fuite.

Amené à la gendarmerie, le premier qui porte des tatouages sur tout le corps et les mains, a déclaré se nommer Léon Benoit, 26 ans, né à Herseaux, sans domicile fixe, avoir été condamné une quinzaine de fois en Belgique et être actuellement recherché par le parquet de son pays.

Il était, de plus, porteur d'un livret d'ouvrier du nom d'Emile Hollaert.

Le second dit se nommer Julien Derite, 30 ans, manœuvre de maçon, demeurant en Belgique.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS. — Le rôle de la taxe municipale sur les chiens est en recouvrement entre les mains de M. Lallemand, receveur municipal, rue Carnot, 34.

ETAT CIVIL du 9 mai. — *Naissances.* — Lucien Fillet, à Winhoute. — Renée Maillait, rue de Mascott, 9. — Germain Dancette, rue de la Bailerie, 109.

Publications de mariages. — Entre : Henri Smet, noyauteur, et Stéphanie Libre, tisserande. — Barbieu Eugène, employé, et Hadens Marie, couturière.

Décès. — Léa Wandelet, 22 ans 3 mois, tisserande, rue du Trou-de-Fouan. — Justine Rose, 29 ans 10 mois, célibataire, rue du Crétinier.

LEERS

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes de la brigade de Leers ont arrêté, hier après-midi, les nommés Charles Michem, 25 ans, zingueur, demeurant à Roubaix, rue Dampierre, 35, et Gaston Bourgois, 15 ans, bacleur, sans domicile fixe, qui étaient porteurs de café vert.

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Mulle-Gadenne, M. François Delgrange, 58 ans, voyageur, demeurant rue de Tournay, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant dans la cour de la brasserie. 20 jours de repos.

Au Bon Marché
7, rue Nationale, LILLE
LUNDI 18 MAI — EXPOSITION des Costumes et Jupes de Toile.
Envoi franco du Catalogue illustré.

LILLE

UN FRANC PEDARD

Un employé, M. Descamps, âgé de 28 ans, demeurant quai de la Haute-Deûle, impasse Scalbert, passait en vélo, samedi, vers sept heures du matin, boulevard de la Liberté, lorsqu'il entra en collision avec un autre cycliste, qui pédalait à toute vitesse.

Sans se soucier de sa victime, qui gisait sur la chaussée, le cycliste auteur de l'accident continua sa route à toute allure.

Quant à M. Descamps, il ne se serait fait, heureusement, dans sa chute, que quelques légères contusions.

La police recherche activement l'auteur de cet accident.

UN HORLOGER QUI AIME LES MONTRES

Mme Jeanne Filippe, demeurant 215, rue Pierre-Legrand, confiait, il y a quelques semaines, à un nommé Verschore, horloger, habitant au 252 de la même rue, une montre en nickel à réparer.

L'horloger partit, non sans avoir assuré que la tocante, après avoir passé par ses mains, ne retarderait plus d'une minute.

Ne recevant pas de réponse, Mme Filippe se rendit au domicile de l'horloger, où elle apprit, avec stupéfaction, que ce dernier était disparu sans laisser d'adresse.

Pas contente du tout de voir s'évanouir sa montre, un souvenir de famille, Mme Filippe alla conter sa mésaventure à la police, qui recherche l'indélicat horloger.

DISPARITION D'UN ECOLIER

On nous annonce la disparition du jeune Bernard Guinenger, âgé de huit ans, dont les parents habitent 101, rue Balzac.

Le bambin a quitté le domicile paternel vendredi, vers une heure, pour se rendre à l'école Renan, et depuis on ignore ce qu'il est devenu.

Toutes les recherches faites jusqu'à samedi soir par les parents et la police sont demeurées sans résultat.

Les parents de l'enfant sont dans la plus grande désolation.

LA CIBELOTTE DU BROQUELET

Afin de fêter dignement le Broquelet, un audacieux malfaiteur s'est introduit nuitamment dans la cour Vanavellesse, rue de Philadelphie et a arraché à leur paisible digestion deux magnifiques lapins qui vivaient en paix dans leur clapier.

Ce ne fut qu'à son réveil que la ménagère s'aperçut de la disparition de ses herbivores, qu'elle engraissait pour des festins futurs.

La police, avertie, a ouvert une enquête.

Douai
Un drame conjugal

Un mari délaissé frappe sa femme de six coups de couteau et prend la fuite.

Depuis quelque temps, les époux Caullet, débitants à l'estaminet « A la Tourelle », rue d'Arras prolongée, vivaient en mauvaise intelligence et le mari avait été obligé, à plusieurs reprises, de quitter le domicile conjugal.

Il y a 8 jours, il revenait habiter avec sa femme, née Léontine Sebille, mais depuis de nouvelles discussions avaient éclaté dans le ménage, quand samedi soir, à la suite d'une dispute plus violente qu'à l'habitude, le mari porta à sa femme six coups de couteau, heureusement sans gravité.

En effet, le docteur Lambilliotte, appelé en toute hâte pour donner des soins à la victime, déclara que les blessures étaient peu profondes et n'intéressaient aucun organe essentiel.

Quant à Caullet, aussitôt son acte accompli, il a pris la fuite et on n'a pu retrouver sa trace.

PAS-DE-CALAIS

SALLAUMINES
UNE BAGARRE
UN CABARET MIS A SAC. — COUPS DE POING ET DE COUTEAU

C'était jour de paie vendredi, et l'estaminet tenu par M. Damoy, rue d'Avion, regorgeait de monde. Pour distraire sa clientèle, le cabaretier faisait marcher son piano mécanique.

La musique était assez bruyante et elle incommodait la fille d'un débitant voisin, M. Durre, qui est souffrante. M. Durre vint en conséquence prier son collègue de cesser de jouer du piano.

M. Damoy fit droit à cette demande, mais, pour donner d'autre part satisfaction à sa clientèle, il donna de temps en temps, une audition.

Mécontents de ce que le silence n'était pas complet, M. Durre et plusieurs de ses parents étant revint chez M. Damoy et lui enjoignirent, d'un ton comminatoire, de cesser toute musique.

M. Damoy se rebiffa ; les autres se mirent en colère. Une bagarre éclata et en quelques instants l'estaminet fut saccagé. Il ne resta plus un seul carreau entier aux fenêtres et le mobilier eut fort à souffrir.

Dans la mêlée, un des partisans de M. Durre frappa M. Damoy d'un coup de couteau qui l'atteignit à l'épaule, lui faisant une blessure sans gravité.

M. Damoy riposta par un coup de poing. Des horions furent échangés et le combat ne prit fin que lorsque les combattants furent hors d'haleine.

La gendarmerie, prévenue, a ouvert une enquête.

COFFRES-FORTS Contre le FEU et le VOL — 21, RUE ROYALE GRUSON LILLE

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 9 mai 1908

OUTRAGES A UN MAIRE. — Tancrez Jean-Baptiste, de Pérenchies, était mécontent du peu de diligence que M. Charles Jeanson, maire de la commune, mettait à l'hospitalisation d'un individu qui se trouvait en pension chez lui.

Rencontrant dernièrement le maire, Tancrez lui dit son mécontentement et l'engu...irlanda.

Le Tribunal devant le repentir et les bons renseignements fournis sur lui, le condamne à 25 francs d'amende avec sursis.

VOL DE ZINC A ROUBAIX. — Trois jeunes gens de Roubaix, les nommés Julien Vandeputte, 18 ans, Delair Henri, 17 ans, et Piérens Théodore ont, le 23 avril dernier, volé du zinc qui se trouvait sur des maisons appartenant au sieur Delobel.

Surpris par l'agent de police Vienne, les malfaiteurs se sont enfuis mais ont été facilement retrouvés.

Les prévenus reconnaissent avoir pris quelques morceaux de zinc.

Le tribunal acquitte Vandeputte et Delair et condamne Piérens à quinze jours de prison en le faisant bénéficier du sursis.

UNE JEUNE BANDE NOIRE. — Cinq gamins, dont la plupart ont comparu à une récente audience du tribunal.

Ces jeunes gens qui sont : Cenninck Emile, Callewaert Pierre, Broux Charles, Lambien Georges et Scalbert Edouard, tous âgés de quatorze à seize ans, ont commis une série de méfaits à Tourcoing.

Ils ont volé, entre autres trois boîtes de conserve dans une épicerie.

Ces jeunes chenapans ne sont, paraît-il, pas à leur premier mauvais coup et M. Moulines, commissaire de police